



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU : 22 juin 2020

Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre
MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Echevins ;

MM. Sandrine CRUPIN, ~~Christian BADOY~~, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Kévin PIRARD, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Emmanuelle JACQUES-STORME, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, ~~Natacha FRANCOIS~~, Gwendoline WILLIQUET, ~~Damien LOUIS~~ et Hugues DOUMONT, Conseillers communaux ;

M. Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

**11. OBJET : Opérateur de Transport de Wallonie (O.T.W.)
Assemblée générale ordinaire du 2 septembre 2020**

Le Conseil,

En séance publique,

Vu les articles L1122-20 § 1^{er}, L1122-26 § 1^{er} et L1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu le décret du 29 mars 2018 réformant la gouvernance au sein de la Société Régionale Wallonne du Transport (SRWT) et modifiant le décret du 21 décembre 1989 relatif au service de transport public de personnes en Région wallonne ;

Vu l'absorption des cinq TEC par la SRWT en application de ce décret, laquelle devient l'Opérateur de Transport de Wallonie (O.T.W.) ;

Attendu que la Ville d'ANDENNE détient dans cet organisme 821 actions de catégorie A (correspondant aux parts historiques détenues dans le capital de l'ex-SRWT), lesquelles lui donnent droit de participer aux assemblées générales de l'O.T.W. avec droit de vote, et 1 action de catégorie B ;

Vu sa délibération du 25 mars 2019 désignant Madame Sandrine CRUPIN, Conseillère communale, pour représenter la Ville d'Andenne aux assemblées générales de l'Opérateur de Transport de Wallonie durant la mandature 2018-2024 ;

Vu le courrier de l'Opérateur de Transport de Wallonie, daté du 27 mai 2020, annonçant la tenue d'une assemblée générale ordinaire de l'organisme le mercredi 2 septembre 2020 à 11h, à l'Auditorium des Moulins de Beez, rue du Moulin de Meuse, n°4 à 5000 BEEZ ;

Vu l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, lequel se présente comme suit :

1. Rapport du Conseil d'administration ;
2. Rapport du Collège des Commissaires aux comptes ;
3. Approbation des comptes annuels de l'Opérateur de Transport de Wallonie arrêtés au 31 décembre 2019 ;
4. Attribution des bénéfices ;
5. Décharge aux Administrateurs de l'Opérateur de Transport de Wallonie ;
6. Décharge aux Commissaires aux comptes ;

Sur proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE

Article 1^{er}

Madame Sandrine CRUSPIN, Conseillère communale, est autorisée à prendre part au nom de la Ville d'ANDENNE à toutes délibérations sur les objets portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 2 septembre 2020, émettre tous votes, signer tous procès-verbaux, listes de présences et autres documents et faire en général tout ce qui est nécessaire pour l'exécution du mandat.

Article 2

La présente résolution sera notifiée, d'une part, à Madame CRUSPIN, préqualifiée, et d'autre part, à l'Opérateur de Transport de Wallonie, avenue Gouverneur Bovesse, n°96 à 5100 NAMUR.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

PAR LE CONSEIL,

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE PRESIDENT,

R. GOSSIAUX

P. RASQUIN

POUR EXTRAIT CONFORME,

LE DIRECTEUR GENERAL,

LE BOURGMESTRE,

R. GOSSIAUX

C. FERDEKENS

